

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023 PREMIÈRE ANNÉE DU RÔLE TRIENNAL 2023 – 2024 – 2025

AVIS est donné que le rôle triennal d'évaluation foncière 2023 – 2024 – 2025 de la Ville de Beloeil, pour le 1^{er} exercice financier débutant le 1^{er} janvier 2023, a été déposé au bureau de la greffière le 13 septembre 2022 et est disponible pour consultation. Tout intéressé peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture, au comptoir de la Direction des finances, à l'hôtel de ville de Beloeil, au 777 rue Laurier.

Toute personne qui a un intérêt à contester l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription à ce rôle, relativement à un bien dont elle-même ou une autre personne est propriétaire, peut déposer une demande de révision. Pour être recevable, une telle demande de révision doit :

- Être déposée avant le 1^{er} mai 2023;
- Être déposée dûment remplie à l'endroit suivant ou y être envoyée par courrier recommandé :

Ville de Beloeil
Direction des finances
777, rue Laurier
Beloeil (Québec) J3G 4S9

- Être complétée sur le formulaire *Demande de révision du rôle d'évaluation foncière* disponible à l'adresse ci-dessus;
- Être accompagnée du tarif applicable pour ce genre de demande.

Donné à Beloeil, ce 19 septembre 2022

MARILYNE TREMBLAY, avocate
Greffière

